



Chers parents,

Vous avez été en mesure de constater les réalisations de vos enfants dans le cadre des rencontres tripartites. Nous espérons que vous avez apprécié ces rencontres. La prochaine étape se terminera le 12 mars 2018. Seuls les parents des élèves qui ont des besoins particuliers seront convoqués. Vous aurez la possibilité de suivre le cheminement de votre enfant par son portfolio et son bulletin.



HEURES D'ARRIVÉE SUR LA COUR D'ÉCOLE

Nous vous rappelons que pour des raisons de sécurité, **aucun élève ne doit arriver sur la cour avant 8h20 le matin et 13h10 le midi** étant donné qu'il n'y a pas de surveillance avant ces heures. Si vous devez amener votre enfant avant ces heures, nous vous invitons à l'inscrire au service de garde en appelant au 450-492-3533 #2.

IMPORTANT – SERVICE DE GARDE – PRÉSENCES ET ABSENCES

Voici un petit rappel pour tout changement de présence ou d'absence de votre enfant au service de garde tel qu'indiqué dans le contrat.

Point 12.2 Le parent doit aviser le service de garde **avant 11h30** le matin de tout changement à l'horaire, en fournissant le nom complet de l'enfant ainsi que son niveau scolaire. Toute absence doit être signalée en composant le 450-492-3533, poste 2.

Tout appel à propos d'un changement de la présence de votre enfant au service de garde doit être fait seulement au service de garde et non au secrétariat, que ce soit pour aviser que votre enfant n'ira pas au service de garde ou bien qu'il doit y rester. Si c'est la boîte vocale du service de garde, vous devez laisser un message en précisant votre besoin.



Dates importantes à retenir

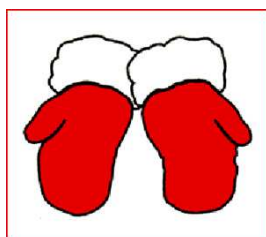
- Semaine du 11 décembre : livraison des produits/ campagne de financement
- 15 décembre- journée pédagogique
- 8 janvier – journée pédagogique école
- 9 janvier - retour en classe (jour 10)
- 22 janvier – conseil d'établissement
- 26 janvier – journée pédagogique

VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR

Comme vous le savez, la saison froide est arrivée. Il est donc important que tous les élèves de l'école, les petits comme les grands, soient vêtus adéquatement. **Tous se doivent de porter des bottes et d'avoir des vêtements chauds pour leur bien-être et leur sécurité.**



GUIGNOLÉE



La Société St-Vincent-de-Paul, fidèle collaboratrice, invite à nouveau les enfants de l'école à poser un geste de charité envers ceux qui sont dans le besoin. Ils ont organisé la Guignolée. Les dons peuvent être déposés dans chaque classe jusqu'au 20 décembre. Il peut s'agir de conserves alimentaires, de jouets, de vêtements, etc.



MERCI de votre sensibilité face aux problèmes vécus par des personnes de notre entourage. Votre générosité les supportera dans leurs difficultés.



FERMETURE D'ÉCOLE

Si la commission scolaire décidait de suspendre ses cours et de fermer ses écoles lors d'une tempête de neige, vous devez être en mesure d'obtenir l'information très tôt le matin afin de vous réorganiser. Nous vous rappelons que lorsqu'une telle décision est prise, la commission scolaire transmet aux **différents médias** les informations et ce, très tôt le matin.

Vous pouvez également obtenir l'information sur la messagerie vocale de l'école au 450-492-3533 ou à la commission scolaire au 450-492-9400 en plus du site internet de la commission scolaire ainsi que Facebook.

Comité de parents

Saviez-vous qu'au comité de parents, un parent de l'école représente l'ensemble des parents de son école? Chaque école est donc représentée par un parent élu durant l'assemblée générale annuelle qui a lieu au mois de septembre. Son rôle est de faire le pont entre la Commission scolaire des Affluents et les parents et d'assurer la diffusion des informations. Pour en savoir plus, je vous invite à consulter le site internet du comité de parents: <http://cp.csaffluents.qc.ca>

RETOUR EN CLASSE

MARDI 9 JANVIER JOUR 10



**La direction, les membres
du conseil d'établissement ainsi que
l'ensemble du personnel vous
souhaitent un temps des Fêtes
rempli de belles rencontres, de
repos et de plaisir !**

